

raboisson



CONSEILS AUX ENTREPRISES & ASSOCIATIONS
EXPERTISE COMPTABLE
AUDIT

Immeuble Eden Roc
6 Place Carnot
42000 SAINT-ETIENNE

Tél : 06 13 50 61 68
laurence.raboisson@raboisson.com

2AB

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 1.150.000 €
Siège social : 45 RUE DE LA CHAUX
42160 ANDREZIEUX BOUTHEON
R.C.S SAINT-ETIENNE 800 715 906

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30/06/2024





Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société 2AB,

I- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2AB relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2023 à la date d'émission de notre rapport.



III- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les titres de participation.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 30 juin 2024 s'élève à 1.054.136€, sont évalués à leur coût d'acquisition, y compris les frais accessoires. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Gérance et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société 2AB à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Gérance.

VI- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à SAINT ETIENNE, le 12 décembre 2024

Le Commissaire aux comptes

SARL LAURENCE.CROPPI



LAURENCE RABOISSON CROPPI

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2024 12			Exercice N-1 30/06/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	16 780	2 163	14 617	420	14 197	NS
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	145 538	49 726	95 812	66 333	29 480	44.44
	Immobilisations en cours	218 267		218 267	7 460	210 807	NS
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	1 054 136		1 054 136	916 536	137 600	15.01	
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	1 020		1 020	1 020			
Total II	1 435 741	51 889	1 383 852	991 769	392 084	39.53	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes				5 000	5 000	100.00
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 483 657		1 483 657	1 181 316	302 342	25.59
	Autres créances	1 665 907		1 665 907	1 401 157	264 749	18.90
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement	227 408		227 408	223 872	3 536	1.58	
Disponibilités	582 644		582 644	222 351	360 293	162.04	
Charges constatées d'avance (3)	32 447		32 447	29 744	2 703	9.09	
Total III	3 992 063		3 992 063	3 063 440	928 622	30.31	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	5 427 804	51 889	5 375 915	4 055 209	1 320 706	32.57	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

u

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		30/06/2024	12	30/06/2023	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 150 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 150 000		1 150 000			
	Réserves						
	Réserve légale	115 000		106 437		8 563	8.05
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	1 135 301		679 684		455 618	67.03
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 248 609		864 181		384 428	44.48
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	3 648 910		2 800 301		848 609	30.30
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	770 401		605 447		164 954	27.24
	Concours bancaires courants	288		447		160	35.70
	Emprunts et dettes financières diverses	20 727		10 787		9 939	92.14
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	316 280		109 713		206 568	188.28
	Dettes fiscales et sociales	614 533		528 243		86 290	16.34
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	4 777		271		4 506	NS	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)						
	Total IV	1 727 005		1 254 908		472 097	37.62
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	5 375 915		4 055 209		1 320 706	32.57

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 216 506 748 916

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2024 12			Exercice N-1 30/06/2023 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	2 536 442		2 536 442	2 038 595		497 847	24.42
Chiffre d'affaires NET	2 536 442		2 536 442	2 038 595		497 847	24.42
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			9 500			9 500	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			36 716	13 919		22 797	163.78
Autres produits			580 152	241 247		338 905	140.48
Total des Produits d'exploitation (I)			3 162 810	2 293 761		869 049	37.89
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			23 999	21 662		2 337	10.79
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			887 420	657 225		230 195	35.03
Impôts, taxes et versements assimilés			35 023	35 069		46	0.13
Salaires et traitements			649 824	473 953		175 872	37.11
Charges sociales			144 058	61 983		82 076	132.42
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			25 132	12 693		12 439	98.00
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			79	7		72	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			1 765 535	1 262 591		502 944	39.83
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 397 275	1 031 170		366 105	35.50
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2024 12	Exercice N-1 30/06/2023 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	183 155	101 505	81 650	80.44
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	40 234	16 839	23 395	138.94
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 094	8 949	6 855	76.60
Total V	225 483	127 293	98 190	77.14
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	9 846	5 958	3 888	65.26
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		2 094	2 094	100.00
Total VI	9 846	8 052	1 794	22.28
2. Résultat financier (V-VI)	215 637	119 241	96 396	80.84
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 612 912	1 150 411	462 501	40.20
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		300	300	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 020	22 640	21 620	95.49
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	1 020	22 940	21 920	95.55
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 422	25 667	24 245	94.46
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 062	21 650	20 588	95.09
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	2 484	47 317	44 833	94.75
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	1 464	24 377	22 913	93.99
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	362 839	261 853	100 986	38.57
Total des produits (I+III+V+VII)	3 389 312	2 443 994	945 318	38.68
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 140 703	1 579 813	560 891	35.50
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	1 248 609	864 181	384 428	44.48

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

38 698 14 842

CABINET SAUNIER



ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 5 375 915.11 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 536 442.07 Euros et dégageant un bénéfice de 1 248 608.74 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2023 au 30/06/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Ouverture de plusieurs agences avec prise de participation (HERA, 3AP, DIMITILLE, FL2A, 2GMA, MAZERIN) pour un montant total de 138 250€.

Nous avons cédé une participation minoritaire dans l'agence MAIDO.

Nous avons investi dans la construction de nouveaux bâtiments figurant en immobilisations en cours, bureaux où sera situé le siège social de notre groupe.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Nous allons prendre possession de nos nouveaux locaux en décembre 2024, avec transfert de notre siège social.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	420		16 360
Installations générales agencements aménagements divers	15 802		6 818
Matériel de transport	22 350		30 364
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	55 300		15 678
Immobilisations corporelles en cours	7 460		210 807
TOTAL	100 912		263 667
Autres participations	916 536		138 250
Prêts, autres immobilisations financières	1 020		
TOTAL	917 556		138 250
TOTAL GENERAL	1 018 888		418 277

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			16 780	16 780
Installations générales agencements aménagements divers			22 620	22 620
Matériel de transport			52 714	52 714
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		774	70 204	70 204
Immobilisations corporelles en cours		0	218 267	218 267
TOTAL		774	363 805	363 805
Autres participations		650	1 054 136	1 054 136
Prêts, autres immobilisations financières			1 020	1 020
TOTAL		650	1 055 156	1 055 156
TOTAL GENERAL		1 424	1 435 741	1 435 741

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			2 163		2 163
Installations générales agencements aménagements divers		9 548	3 928		13 476
Matériel de transport		1 654	7 407		9 061
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		15 917	11 634	362	27 189
TOTAL		27 119	22 969	362	49 726
TOTAL GENERAL		27 119	25 132	362	51 889
Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires Dotations Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL		2 163			
Instal.générales agenc.aménag.divers		3 928			
Matériel de transport		7 407			
Matériel de bureau informatique mobilier		11 634			
TOTAL		22 969			
TOTAL GENERAL		25 132			

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 020		1 020
Autres créances clients	1 483 657	1 483 657	
Taxe sur la valeur ajoutée	52 407	52 407	
Groupe et associés	1 307 259	1 307 259	
Débiteurs divers	306 241	306 241	
Charges constatées d'avance	32 447	32 447	
TOTAL	3 183 031	3 182 011	1 020

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 227	1 227		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	769 461	258 962	269 871	240 628
Fournisseurs et comptes rattachés	316 280	316 280		
Personnel et comptes rattachés	137 899	137 899		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	113 433	113 433		
Impôts sur les bénéfices	100 983	100 983		
Taxe sur la valeur ajoutée	246 603	246 603		
Autres impôts taxes et assimilés	15 616	15 616		
Groupe et associés	20 727	20 727		
Autres dettes	4 777	4 777		
TOTAL	1 727 005	1 216 506	269 871	240 628
Emprunts souscrits en cours d'exercice	293 919			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	129 049			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	20 727			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts	100.0000	11 500			11 500

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	16 360	33.33

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Installations agencement	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art 831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art 831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	73 815
Disponibilités	86
Total	73 901

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 227
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 180
Dettes fiscales et sociales	209 785
Autres dettes	4 777
Total	229 970

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	32 447
Total	32 447

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	2 800 301
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	400 000
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	2 400 301
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	2 400 301
Variation en cours d'exercice	
Autres variations	1 248 609
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	3 648 910
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	1 248 609
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	1 248 609

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Production vendue de services	2 536 442
Total	2 536 442

Répartition par secteur géographique	Montant
France	2 536 442
Total	2 536 442

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Employés	10
Total	10

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	9 846	225 483
Dont entreprises liées	302	221 854

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	1 612 912	362 839
Résultat exceptionnel (hors participation)	1 464	
Résultat comptable (hors participation)	1 611 448	362 839

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 9560 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 9560€
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : néant

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	596 816
Emprunts et dettes financières divers :	172 645
- EMPRUNT FINANCO	172 645
Total	769 461

Emprunt BPL :

- Délégation de créance Assurance Vie Natixis à concurrence d'un montant de 280 000 € souscrit par la SARL 2AB auprès de BPAURA, d'une valeur acquise de 152 544 €.

- Nantissement de produit de placement CAT 5 ans à concurrence d'un montant de 280 000 € souscrit par la SARL 2AB auprès de BPAURA, d'une valeur acquise de 50 000 €.

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

SC TORO DF/CONTRAT DE PORTAGE BIEN MOBILIER	202 306
SC TORO DF/SC ACJ INVEST cautions solidaires prêt SIEGE	115 000
Total	317 306

SC TORO DF & SC ACJ INVEST : cautions solidaires de 57500€ chacun en garantie du nouveau prêt consenti pour la construction du siège social.

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- JULIETTE	491 126	100.00	22 060
- CAMILLE	98 993	100.00	6 935
- ALEXA	122 163	100.00	55 581
- YNNEO	353 559	82.00	92 642
- SALAZIE	123 893	63.00	34 992
- AMALGAM	76 637	79.00	16 318
- PITON	6 361	66.00	1 059
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- MAEVA	82 462	50.00	6 868
- CILAOS	235 959	45.00	96 287
- MAFATE	140 779	40.00	39 755
- MAIDO	15 532	32.00	10 372
- CLAMEN	261 371	49.00	170 036
- COACHULTING RH	42 103	25.00	39 593
- ZELLA INVEST	199 594	15.00	123 871
- HERA (cpt non dispo)		75	
- 3AP (cpt non dispo)		44	
- DIMITILE (cpt non dispo)		45	
- FL2A (cpt non dispo)		60	
- 2GMA (cpt non dispo)		40	
- MAZERIN (cpt non dispo)		67	
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Cession immo financieres	650	77560000
- Cession immo corporelle	370	77520000
Total	1 020	
Charges exceptionnelles		
- Cessions immo financieres	650	67560000
- Cession immo corporelle	412	67520000
- Amendes	855	67120000
- Prélèvements fraude	75	67180000
- Fournisseurs + 3 ans	492	67200000
Total	2 484	

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Avantages en nature	16 182
Remboursement sinistres assurance	6 372
Remboursement OPCO Atlas	14 162
Total	36 716

Le 11/10/2024
BARTHELEMY ANTOINE CO-GERANT

2AB

Société à Responsabilité Limitée, au capital de 1.150.000 euros
Siège social : 45 Rue de la Chaux
42160 ANDREZIEUX BOUTHEON
800 715 906 RCS SAINT-ETIENNE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 18 DECEMBRE 2024

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS

LE 30 juin 2024

CERTIFIÉ CONFORME
LA GÉRANCE

 Antoine BARTHEL  ALEXANDRA BONNASSIE

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 5 375 915.11 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 536 442.07 Euros et dégagant un bénéfice de 1 248 608.74 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2023 au 30/06/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

ALEXANDRA BONMISSIEUX BARTHELEMY

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Ouverture de plusieurs agences avec prise de participation (HERA, 3AP, DIMITILLE, FL2A, 2GMA, MAZERIN) pour un montant total de 138 250€.

Nous avons cédé une participation minoritaire dans l'agence MAIDO.

Nous avons investi dans la construction de nouveaux bâtiments figurant en immobilisations en cours, bureaux où sera situé le siège social de notre groupe.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Nous allons prendre possession de nos nouveaux locaux en décembre 2024, avec transfert de notre siège social.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

 Antoine BARTHELEMY  ALEXANDRA BONNISSIEUX

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	420		16 360
Installations générales agencements aménagements divers	15 802		6 818
Matériel de transport	22 350		30 364
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	55 300		15 678
Immobilisations corporelles en cours	7 460		210 807
TOTAL	100 912		263 667
Autres participations	916 536		138 250
Prêts, autres immobilisations financières	1 020		
TOTAL	917 556		138 250
TOTAL GENERAL	1 018 888		418 277

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			16 780	16 780
Installations générales agencements aménagements divers			22 620	22 620
Matériel de transport			52 714	52 714
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		774	70 204	70 204
Immobilisations corporelles en cours		0	218 267	218 267
TOTAL		774	363 805	363 805
Autres participations		650	1 054 136	1 054 136
Prêts, autres immobilisations financières			1 020	1 020
TOTAL		650	1 055 156	1 055 156
TOTAL GENERAL		1 424	1 435 741	1 435 741

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			2 163		2 163
Installations générales agencements aménagements divers		9 548	3 928		13 476
Matériel de transport		1 654	7 407		9 061
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		15 917	11 634	362	27 189
TOTAL		27 119	22 969	362	49 726
TOTAL GENERAL		27 119	25 132	362	51 889
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	2 163				
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 928				
Matériel de transport	7 407				
Matériel de bureau informatique mobilier	11 634				
TOTAL	22 969				
TOTAL GENERAL	25 132				

Etat des provisions

Néant

 Antoine BARTHEL  ALEXANDRA BONMASSIEUX

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 020		1 020
Autres créances clients	1 483 657	1 483 657	
Taxe sur la valeur ajoutée	52 407	52 407	
Groupe et associés	1 307 259	1 307 259	
Débiteurs divers	306 241	306 241	
Charges constatées d'avance	32 447	32 447	
TOTAL	3 183 031	3 182 011	1 020

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 227	1 227		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	769 461	258 962	269 871	240 628
Fournisseurs et comptes rattachés	316 280	316 280		
Personnel et comptes rattachés	137 899	137 899		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	113 433	113 433		
Impôts sur les bénéfécies	100 983	100 983		
Taxe sur la valeur ajoutée	246 603	246 603		
Autres impôts taxes et assimilés	15 616	15 616		
Groupe et associés	20 727	20 727		
Autres dettes	4 777	4 777		
TOTAL	1 727 005	1 216 506	269 871	240 628
Emprunts souscrits en cours d'exercice	293 919			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	129 049			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	20 727			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

 Antoine BARTHE  ALEXANDRA BONMASSIEU

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts	100.0000	11 500			11 500

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	16 360	33.33

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Installations agencement	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

 ALEXANDRA BONNASSIEUX ARTHELEMU

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	73 815
Disponibilités	86
Total	73 901

Charges à payer

 Antoine BARTHÉ  ALEXANDRA BONMASSIEUX

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 227
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 180
Dettes fiscales et sociales	209 785
Autres dettes	4 777
Total	229 970

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	32 447
Total	32 447

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	2 800 301
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	400 000
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	2 400 301
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	2 400 301
Variation en cours d'exercice	
Autres variations	1 248 609
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	3 648 910
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	1 248 609
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	1 248 609

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Production vendue de services	2 536 442
Total	2 536 442

Répartition par secteur géographique	Montant
France	2 536 442
Total	2 536 442

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

 ALEXANDRA BONMASSIEUX IRTHELEMY

	Personnel salarié
Employés	10
Total	10

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	9 846	225 483
Dont entreprises liées	302	221 854

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	1 612 912	362 839
Résultat exceptionnel (hors participation)	1 464	
Résultat comptable (hors participation)	1 611 448	362 839

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 9560 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 9560€
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : néant

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	596 816
Emprunts et dettes financières divers :	172 645
- EMPRUNT FINANCO	172 645
Total	769 461

Emprunt BPL :

- Délégation de créance Assurance Vie Natixis à concurrence d'un montant de 280 000 € souscrit par la SARL 2AB auprès de BPAURA, d'une valeur acquise de 152 544 €.

- Nantissement de produit de placement CAT 5 ans à concurrence d'un montant de 280 000 € souscrit par la SARL 2AB auprès de BPAURA, d'une valeur acquise de 50 000 €.

Engagements financiers

Engagements donnés

 Antoine BARTHE  ALEXANDRA BONMASSIEUX

Engagements reçus

SC TORO DF/CONTRAT DE PORTAGE BIEN MOBILIER	202 306
Total	202 306

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- JULIETTE	491 126	100.00	22 060
- CAMILLE	98 993	100.00	6 935
- ALEXA	122 163	100.00	55 581
- YNNEO	353 559	82.00	92 642
- SALAZIE	123 893	66.00	34 992
- AMALGAM	76 637	79.00	16 318
- PITON	6 302	66.00	1 059
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- MAEVA	82 462	50.00	6 868
- CILAOS	235 959	45.00	96 287
- MAFATE	140 779	40.00	39 755
- MAIDO	15 532	32.00	10 372
- CLAMEN	261 371	49.00	170 036
- COACHULTING RH	42 103	25.00	39 593
- ZELLA INVEST	199 594	15.00	123 871
- HERA (cpt non dispo)		75	
- 3AP (cpt non dispo)		44	
- DIMITILE (cpt non dispo)		45	
- FL2A (cpt non dispo)		60	
- 2GMA (cpt non dispo)		40	
- MAZERIN (cpt non dispo)		67	
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Cession immo financieres	650	77560000
- Cession immo corporelle	370	77520000
Total	1 020	
Charges exceptionnelles		
- Cessions immo financieres	650	67560000
- Cession immo corporelle	412	67520000
- Amendes	855	67120000
- Prélèvements fraude	75	67180000
- Fournisseurs + 3 ans	492	67200000
Total	2 484	

 ALEXANDRA BONNISSIEUX ARTHELEMY

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Avantages en nature	16 182
Remboursement sinistres assurance	6 372
Remboursement OPCO Atlas	14 162
Total	36 716

Le 11/10/2024
BARTHELEMY ANTOINE CO-GERANT

 Antoine BARTHELEMY  ALEXANDRA BONMASSIEUX

Désignation de l'entreprise : SARL 2 AB Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 45 RUE DE LA CHAUX 42160 ANDREZIEUX BOUTHEON Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 8 0 0 7 1 5 9 0 6 0 0 0 2 3

Néant *

Exercice N clos le, 3 0 0 6 2 0 2 4 N-1 3 0 0 6 2 0 2 3

	Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
--	-----------	---------------------------------	----------	----------

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement *				
	Frais de développement *				
	Concessions, brevets et droits similaires	16 780	2 163	14 617	420
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				
	Autres immobilisations corporelles	145 538	49 726	95 812	66 333
	Immobilisations en cours	218 267		218 267	7 460
	Avances et acomptes				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence				
	Autres participations	1 054 136		1 054 136	916 536
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières*	1 020		1 020	1 020	
TOTAL (II)	1 435 741	51 889	1 383 852	991 769	



		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements				
	En cours de production de biens				
	En cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				5 000
	Clients et comptes rattachés (3)*	1 483 657		1 483 657	1 181 316
	Autres créances (3)	1 665 907		1 665 907	1 401 157
	Capital souscrit et appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	227 408		227 408	223 872
Disponibilités	582 644		582 644	222 351	
Charges constatées d'avance (3)*	32 447		32 447	29 744	
TOTAL (III)	3 992 063		3 992 063	3 063 440	

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif* (VI)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	5 427 804	51 889	5 375 915	4 055 209

Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : (3) Part à plus d'un an :

Clause de réserve de propriété : * Stocks : Créances :

* D'après l'état de liquidation des biens et des droits de l'exercice 2023. Dossier N° 000744 en Euros. Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL 2 AB

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1....150...000.....)	DA	1 150 000	1 150 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	115 000	106 437
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 135 301	679 684
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 248 609	864 181
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	3 648 910	2 800 301
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	770 688	605 894
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	20 727	10 787
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	316 280	109 713
	Dettes fiscales et sociales	DY	614 533	528 243
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	4 777	271
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	1 727 005	1 254 908	
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	5 375 915	4 055 209	
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 216 506	748 916	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

 Antoine BARTH  ALEXANDRA BONN

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <u>SARL 2 AB</u>		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE		FF		
			FG	2 536 442	FH		FI	2 536 442	2 038 595
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 536 442	FK		FL	2 536 442	2 038 595	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	9 500		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	36 716	13 919	
	Autres produits (1) (11)					FQ	580 152	241 247	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 162 810	2 293 761
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	23 999	21 662	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	887 420	657 225	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	35 023	35 069	
	Salaires et traitements*					FY	649 824	473 953	
	Charges sociales (10)					FZ	144 058	61 983	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo. { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions	dont fonds de commerce		HS		GA	25 132	12 693
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*						
Pour risques et charges : dotations aux provisions									
Autres charges (12)						GD			
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GE	79	7	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GF	1 765 535	1 262 591	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GG	1 397 275	1 031 170	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GH			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GI			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GJ	183 155	101 505	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GK			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GL	40 234	16 839	
	Différences positives de change					GM			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GN			
Total des produits financiers (V)						GO	2 094	8 949	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GP	225 483	127 293	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GQ			
	Différences négatives de change					GR	9 846	5 958	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GS			
						GT		2 094	
Total des charges financières (VI)						GU	9 846	8 052	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	215 637	119 241	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 612 912	1 150 411	

 ALEXANDRE BANNISSIEUX ARTHEMIU

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quatria

Désignation de l'entreprise : SARL 2 AB		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	300
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 020 22 640
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 020 22 940
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 422 25 667
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	1 062 21 650
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	2 484 47 317
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(1 464) (24 377)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	362 839 261 853
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 389 312 2 443 994
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 140 703 1 579 813
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 248 609 864 181
RENOVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	38 698 14 842
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	36 716 13 919
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	580 096 241 240
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9 Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 dont cotisations Madelin A7			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N	
Cf état annexe		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
		2 484	1 020
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs



EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quatras

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.